

« Synode sur la famille »

Thème central
de *L'Essentiel*, votre magazine paroissial
Septembre 2016

*Articles rédigés par les
rédactions régionales*

De nombreuses rédactions publient dans leurs éditions régionales des articles en lien direct avec le thème central traité par la Rédaction romande. Cette démarche est journalistiquement excellente puisqu'elle offre au lecteur des éclairages régionaux sur le sujet choisi. C'est cette richesse qui est mise en valeur ici.

Sommaire

- * Eclairage
- * Compléments à l'éclairage
- * Témoignages
- * Prières – Méditations

« Un synode en deux temps »



L'année 2015 a été riche en démarches ecclésiales, tout particulièrement en raison du Synode sur la famille, deuxième étape. Nous avons reçu le message du pape François sous la forme d'une lettre apostolique où il redit d'une manière personnelle ce que le Synode a fait. Nous jetons un regard sur la démarche synodale, rappelant son origine et relevant les nouveautés.

Eclairage

« Qui dit synode, dit démarche, déplacement, cheminement et dans la tradition catholique on n'y est pas trop exercé. Quoi de neuf dans ce synode sur le cheminement ? »

« Une innovation est venue de la part du pape François: entre les deux sessions, il a demandé que l'ensemble de l'Eglise ait plus largement la parole. Les moyens modernes le permettent. Et on a vu nombre d'Eglises de différents pays proposer aux fidèles soit un texte de travail, soit un questionnaire (quelque 10'000 réponses ont été reçues en Suisse). »

« L'aspect informatif et de témoignage a pris plusieurs jours au début du synode, mettant en évidence les réalités fort diverses dans le monde pour ce qui est de vivre la famille: richesse et complexité. C'est un pas important qui a été fait: les échanges et le texte final, l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, ont pu prendre en compte la réalité telle qu'elle est et non seulement telle que nous la désirons. »

Par Pascal Bovet

Un Synode en deux temps

ÉCLAIRAGE

L'année 2015 a été riche en démarches ecclésiales, tout particulièrement en raison du Synode sur la famille, deuxième étape. Nous avons reçu le message du pape François sous la forme d'une lettre apostolique où il redit d'une manière personnelle ce que le Synode a fait. Nous jetons un regard sur la démarche synodale, rappelant son origine et relevant les nouveautés.

**PAR PASCAL BOVET
PHOTOS: CIRIC, DR**

Un chemin laborieux

La démarche synodale des évêques est un fruit du dernier concile Vatican II qui traite de cette question en trois temps. Le dernier Synode sur la famille permet un regard sur le cheminement de cette voie synodale et met en évidence son évolution.

La constitution dogmatique sur l'Eglise rappelle la primauté du pontife romain (pouvoir suprême, plénier et universel) (*Lumen Gentium* n° 22, 1964). Cet enseignement est la reprise fidèle de l'enseignement du concile Vatican I.

Immédiatement après le principe de cette autorité pontificale est évoquée la collégialité, sous une forme non juridique pour qualifier les relations entre le pontife et l'ordre des évêques qui « est le sujet d'un pouvoir suprême et plénier sur toute l'Eglise... » (n° 22). Cependant ce pouvoir ne peut s'exercer qu'avec le consentement du pontife romain. *Lumen Gentium* est proclamée le 21 novembre 1964, avec une note explicative sur la collégialité.

Le conseil des évêques « sélectionnés ou délégués », sous l'autorité du pontife, diffère d'un concile



Quelques familles laïques ont pu suivre les travaux du synode en tant qu'auditeurs.



Le pape François bien entouré.



En plein travail.

œcuménique qui est censé être formé de l'ensemble des évêques. En cela, la forme synodale rend plus visible et plus ordinaire la sollicitude de tous les évêques sur la totalité de l'Eglise.

Lors de la session conciliaire suivante, le décret sur la charge pastorale des évêques (rendu public le 28 octobre 1965) fait un pas de plus: les évêques choisis dans les différentes régions du monde apportent au pasteur suprême une aide plus efficace au sein d'un conseil qui a reçu le nom

de synode des évêques. (*Christus Dominus*, n° 5, 1965)

Un mois auparavant, le pape Paul VI, pendant l'élaboration du texte conciliaire sur la charge des évêques, a publié le motu proprio instituant le synode des évêques, comme une forme ordinaire de collaboration entre les évêques et le Saint-Père. (*Apostolica Sollicitudo*, du 15 septembre 1965)

Par cette charge épiscopale exercée en collégialité, les évêques participent à la sollicitude de

«Un chemin laborieux»

«Ce n'est un secret pour personne, nous vivons des rencontres très riches où il y a des débats et des tensions nécessaires et même salutaires», résume le cardinal Schönborn, rapporteur du seul groupe germanophone du Synode où l'on trouve quelques-uns des ténors de ce synode, parmi lesquels les cardinaux Kasper, Marx et Müller ainsi que le cardinal suisse Kurt Koch. Chacun représente les courants divergents qui se sont exprimés durant l'entre-Synode. L'archevêque de Vienne y voit l'expression «des analyses de la situation très différentes qui se sont exprimées lors des assemblées plénières». Alors que les premiers travaux linguistiques ont été présentés par les rapporteurs lors de la congrégation générale dans la salle du synode, le cardinal Schönborn estime que le Pape a fait aux frères synodaux un très beau cadeau. «Ce synode a été un chemin laborieux», reconnaît cependant le rapporteur pour le groupe allemand.



La messe d'ouverture du synode.

toutes les Eglises pour ce qui est du magistère et du gouvernement de l'Eglise universelle en un collège ou corps, en communion avec le souverain pontife et sous son autorité. (*Christus Dominus*, n° 3.1)

A ce jour, le synode des évêques a tenu 14 sessions ordinaires et trois extraordinaires.

Le Synode sur la famille 2015 : quoi de neuf ?

Ce synode a retenu particulièrement l'attention par l'actualité de son thème : la famille. Et il illustre très bien le rôle de cette participation à l'autorité pontificale, pas toujours compris.

Qui dit synode, dit démarche, déplacement, cheminement et

dans la tradition catholique on n'y est pas trop exercé. Quoi de neuf dans ce synode sur le cheminement ?

Le fait que le concile Vatican II, avec ses plus de 2000 évêques, ait montré les limites de l'exercice de la collégialité est certainement pour quelque chose dans cette nouveauté : une instance de consultation plus restreinte et régulière. Jusqu'alors, les congrégations jouaient ce rôle dans leur domaine. Elles en gardent un dans la nouvelle démarche, mais sans en tenir les commandes.

On le voit, le pontife romain reste l'autorité suprême : il confirme (ou non) les participants désignés, choisit le thème, préside lui-même ou par personne dési-



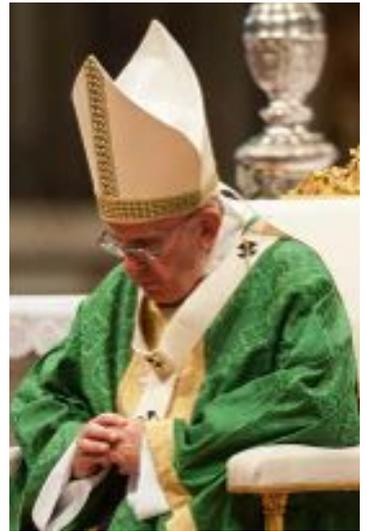
Des discussions également hors plénum.

gnée les assemblées... Il n'y a pas de doute, le Synode est soumis à l'autorité du Saint-Père. A lui de choisir les suites à donner.

Sur ce plan-là, on peut souligner l'intention de consulter, mais on reste sur sa faim sur ce que l'on fait du résultat. Organe consultatif donc. Mais le pontife romain peut lui accorder, au cas par cas, une compétence de décision.

Cependant, ce dernier synode a eu sa part de nouveauté pratique: le thème de la famille a été préparé dans une première session extraordinaire qui a laissé apparaître des divergences dans l'approche de celui-ci. Une innovation est venue de la part du pape François: entre les deux sessions, il a demandé que l'ensemble de l'Eglise ait plus largement la parole. Les moyens modernes le permettent. Et on a vu nombre d'Eglises de différents pays proposer aux fidèles soit un texte de travail, soit un questionnaire (quelque 10'000 réponses ont été reçues en Suisse).

Certains cardinaux y ont peut-être vu un danger pour la vérité et la fidélité de l'Eglise dans le domaine de la famille; ils ont publié un ouvrage, rappelant ce que devrait être l'enseignement



Le pape François recueilli.

de l'Eglise. Le document de travail élaboré par le bureau n'a pas soulevé l'euphorie et le document final voté par les participants ne cache pas les divergences.

L'aspect informatif et de témoignage a pris plusieurs jours au début du synode, mettant en évidence les réalités fort diverses dans le monde pour ce qui est de vivre la famille: richesse et complexité. C'est un pas important qui a été fait: les échanges et le texte final, l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, ont pu prendre en compte la réalité telle qu'elle est et non seulement telle que nous la désirons.

Témoignage de Mgr Lovey, délégué des évêques suisses au synode

« J'ai vécu un temps fort de partage et de fraternité », a rappelé l'évêque, qui a évoqué les réunions en groupes linguistiques (les *circuli minores*) et les séances en plenum qui se tenaient à l'aula Paul VI, où les intervenants avaient trois minutes de temps de parole « à la seconde près », a-t-il insisté. L'évêque de Sion a évoqué « trois semaines de travail intensif » et a rappelé le moment où chacun des pères synodaux de son groupe a raconté son vécu familial, l'expérience donnant une tout autre tournure aux séances de travail lors des deux semaines qui ont suivi.

Ce qu'en dit la Bible: Suivi, personnalisé



« Accompagner chaque personne, discerner chaque situation, intégrer la fragilité: tels sont les critères que le pape François propose pour la pastorale du couple, du partenariat, du mariage, de la famille, des personnes divorcées, remariées ou homosexuelles, après les Synodes d'octobre 2014 et 2015 et l'exhortation *Amoris Laetitia* de 2016. »

« Il n'y a donc rien de mièvre dans cette charte paulinienne (Cor 13,4-7): au contraire, elle manifeste des exigences exceptionnellement élevées, dont sans doute les fiancés ne mesurent pas toujours (pas encore) toute la portée. Elle établit un programme de vie destiné à permettre de grandir dans le respect mutuel et la charité conjugale. Elle intègre pleinement le monde des émotions, la dimension érotique et l'ouverture aux diverses formes de fécondité, hors de la manipulation et de la violence dans lesquelles la relation risque de verser. »

Par l'abbé François-Xavier Amherdt

Un accompagnement personnalisé

PAR FRANÇOIS-XAVIER AMHERDT

PHOTO: DR

Accompagner chaque personne, discerner chaque situation, intégrer la fragilité: tels sont les critères que le pape François propose pour la pastorale du couple, du partenariat, du mariage, de la famille, des personnes divorcées, remariées, ou homosexuelles, après les Synodes d'octobre 2014 et 2015 et l'exhortation *Amoris Laetitia* de 2016.

L'une des grandes originalités du document *La joie de l'amour*, c'est qu'il propose comme grille d'analyse du quotidien un texte de l'Écriture, l'un des plus fameux du Nouveau Testament, qui vient en tête du hit-parade des passages retenus par les époux pour la célébration de leur union: l'hymne à la charité dans la première Lettre de Paul aux Corinthiens (13, 4-7). Comment vivre l'amour véritable jour après jour, comme voie de sainteté supérieure à tous les charismes exceptionnels, selon

les différents états de vie? Dans la patience et la persévérance, l'attitude de service et du don de soi, sans jalousie ni envie, sans faire étalage ni fanfaronner, dans l'amabilité et la bienveillance, sans chercher son intérêt propre ni faire preuve d'égoïsme, sans violence intérieure ni colère, dans le pardon et la miséricorde, en se réjouissant du bien et du succès des autres, en excusant tout, même les défauts du conjoint ou de l'ami, dans la confiance et l'espérance, en devenant capable de tout supporter jusqu'au bout, à l'image du Christ sur la croix.

Il n'y a donc rien de mièvre dans cette charte paulinienne: au contraire, elle manifeste des exigences exceptionnellement élevées, dont sans doute les fiancés ne mesurent pas toujours (pas encore) toute la portée. Elle établit un programme de vie destiné à permettre de grandir dans le respect mutuel et la charité conjugale. Elle intègre pleinement le monde des émotions, la dimension érotique et l'ouverture aux diverses formes de fécondité, hors de la manipulation et de la violence dans lesquelles la relation risque de verser. Elle est au service d'une transformation de l'amour à l'image de celui que le Christ porte à l'Église et à chacun des membres de son corps (chapitre 4 d'*Amoris Laetitia*, n° 90-164).



Paul s'adressant aux Corinthiens.

Témoignage
Mgr Jean-Marie
Lovey:
accompagner et
soutenir



« J'ai passé plusieurs soirées en ville de Rome avec des paroissiens qui se réunissaient pour prier et parler du Synode. Je ne suis pas sûr qu'il y ait eu, avant le Synode sur la famille, un synode qui ait intéressé et mobilisé autant de gens. »

« Qu'est-ce qui vous a marqué lors du Synode? Les réalités familiales différentes selon les lieux et les cultures. »

« J'estime qu'il faut confier davantage de responsabilités aux couples. Le couple et la famille ne doivent pas être seulement l'objet d'attention pastorale, mais également le sujet de cette pastorale. »

Propos recueillis par Véronique Benz

Mgr Jean-Marie Lovey: accompagner et soutenir

TÉMOIN

« Le Synode sur la famille a été pour moi une belle expérience de communion ecclésiale entre évêques », relève Mgr Jean-Marie Lovey. Evêque du diocèse de Sion depuis deux ans, il a eu la joie d'être délégué par la Conférence des évêques suisses (CES) pour participer à ce synode. Il nous partage ce qu'il a vécu durant cet événement.

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE BENZ

PHOTOS: JEAN-CLAUDE GADMER, DR

Vous avez participé au Synode ordinaire sur la famille. Quels souvenirs en gardez-vous ?

Durant 3 semaines, j'ai côtoyé l'Eglise dans son universalité. Lors des débats en plénum, nous nous trouvions tous dans un même lieu. Pour le travail en groupe, nous nous retrouvions par langues. Dans le groupe en français, il y avait une grande diversité: des évêques de France, de Belgique, du Canada, d'Afrique, mais aussi de plusieurs pays du Moyen-Orient.

Je logeais à la Garde suisse. Je traversais tous les jours la place Saint-Pierre. J'ai été impressionné

par le nombre de personnes qui m'interpellaient en me disant: on prie pour vous et pour le Synode. J'ai passé plusieurs soirées en ville de Rome avec des paroissiens qui se réunissaient pour prier et parler du Synode. Je ne suis pas sûr qu'il y ait eu, avant le Synode sur la famille, un synode qui ait intéressé et mobilisé autant de gens.

Je garderai aussi en mémoire la participation du Pape au Synode. Il était présent à toutes les séances plénières, mais n'est pas intervenu plus que les autres pères synodaux, sinon lors de la célébration du 50^e anniversaire de l'institution du Synode et lors des discours de conclusion. Ses prises de parole, dans ses allocutions, ont montré à quel point il avait été à l'écoute de ce qui s'était échangé en aula.

Qu'est-ce qui vous a marqué lors du Synode ?

Les réalités familiales différentes selon les lieux et les cultures. Dans mon groupe, le responsable a suggéré que nous parlions de nos familles. A tour de rôle, les membres du groupe ont présenté leur famille. Par ce partage, nous avons découvert des vécus familiaux très divers. Inutile de dire qu'ensuite lorsque quelqu'un



prenait la parole, on l'écoutait autrement.

Qu'avez-vous retenu de vos échanges ?

La joie réelle d'aimer, d'être aimé et de vivre l'expérience de la famille. Le synode a beaucoup parlé des problèmes familiaux, mais n'oublions pas les familles qui vont bien. Elles ont aussi besoin d'encouragement. Elles témoignent qu'il est possible de vivre une famille réussie. Et ce témoignage-là mérite d'être porté à la connaissance de tous. Evidemment des obstacles et des douleurs demeurent. Il y a de nombreuses possibilités pastorales pour rejoindre les personnes en difficulté. Nous avons abondamment parlé de l'attention portée au discernement pastoral, à la lumière de l'Évangile et en communion ecclésiale. La responsabilité du pasteur est d'accompagner les couples et les familles pour leur permettre de grandir.

Suite au Synode, que devrions-nous réaliser en Suisse pour la pastorale familiale ?

Au sein de la CES, les évêques ont décidé de prendre du temps pour réfléchir à des pistes à mettre en œuvre. Cependant, dans nos diocèses de Suisse romande, les pastorales familiales font du très beau travail. Il faut maintenir ces structures d'accompagnement et les soutenir. J'estime qu'il faut confier davantage de responsabilités aux couples. Le couple et la famille ne doivent pas être seulement l'objet d'attention pastorale, mais également le sujet de cette pastorale.



Objectivement, beaucoup de couples se défont parfois après une histoire très brève. Il y a quatre moments d'accompagnement dans la vie du couple et de la famille. Le premier est l'accompagnement lointain, il concerne l'éducation à la vie et à l'amour. Puis il y a la préparation proche, il s'agit du souci d'éveiller l'adolescent et de l'accompagner pour le sensibiliser à l'amour. Vient ensuite la préparation immédiate au mariage. Enfin, il y a l'accompagnement après le mariage. Une fois le mariage célébré, la majorité des couples ne reviennent vers l'Église que pour baptiser leur enfant. Il y a souvent des longs temps d'absence qui sont pris dans la vie chrétienne et dans l'accompagnement de cette vie. C'est là qu'il y a peut-être le plus de choses à mettre en œuvre. Au niveau de nos diocèses de Suisse romande, je pense que nous pouvons également améliorer l'accompagnement des personnes en divorce civil ou en reconnaissance de nullité de mariage.

Biographie

Né le 2 août 1950 à Orsières (Chez-les-Reuses), il étudiera au collège de Champittet dirigé par les chanoines du Grand-Saint-Bernard. « Je suis parti au collège avec le désir de faire des études pour devenir prêtre. Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours voulu devenir prêtre. »

Il entre en 1970 au noviciat chez les chanoines du Grand-Saint-Bernard et est ordonné prêtre le 15 juin 1977.

Il a exercé son ministère principalement dans le monde de la jeunesse. Il fut successivement aumônier du Collège de Champittet, puis de celui de Sion, maître des novices et supérieur du séminaire de sa congrégation, prieur de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard et prévôt de sa congrégation. Mgr Jean-Marie Lovey a été nommé évêque du Diocèse de Sion le 8 juillet 2014 et ordonné évêque le 28 septembre 2014.

Vu de Rome: La clé Schönborn



« Beaucoup, à Rome comme ailleurs, cherchent à interpréter les deux cents pages de l'exhortation post-synodale *Amoris Laetitia* du pape François. Qui dans un sens, qui dans un autre. »

« En privé d'abord, mais de plus en plus publiquement, le pape François répète depuis quelques mois qu'il existe pourtant une clé de lecture de son texte. Et qu'elle est à chercher du côté du cardinal Christoph Schönborn, tout spécialement dans son livre *Le regard du bon pasteur* (*Parole et silence*, 2015) »

« Cette ouvrage, moitié moins épais que l'exhortation du pape François, est un petit bijou de tolérance et de prudence pastorale. "La miséricorde de Dieu réclame la vérité", écrit Schönborn, commentant l'histoire de la Samaritaine. »

« Ce n'est qu'à travers la vérité – dite non dans un esprit de jugement mais en regardant avec empathie et compassion la vérité de sa vie – que peut s'ouvrir le cœur et s'engager un chemin de conversion. »

Par Vincent Lafargue

PAR VINCENT LAFARGUE

PHOTO: CIRIC

Beaucoup, à Rome comme ailleurs, cherchent à interpréter les deux cents pages de l'exhortation post-synodale *Amoris Laetitia* du pape François. Qui dans un sens, qui dans un autre. Les traditionalistes tentent de tirer le texte dans le sens du respect absolu du droit canon et de la non-ouverture, ce qui serait faire mentir les mots très violents du Pape qui fustige le pharisaïsme consistant à enfermer l'autre dans un règlement. Et les progressistes, eux, essaient d'y voir des portes grandes ouvertes pour tout un chacun, à la mode de « tout le monde devient beau et gentil », ce qui serait tordre le texte pour en extraire ce qu'il ne dit pourtant pas.

En privé d'abord, mais de plus en plus publiquement, le pape François répète depuis quelques mois qu'il existe pourtant une clé de lecture de son texte. Et qu'elle est à chercher du côté du cardinal Christoph Schönborn,

tout spécialement dans son livre *Le regard du bon pasteur* (Parole et Silence, 2015).

Cet ouvrage, moitié moins épais que l'exhortation du pape François, est un petit bijou de tolérance et de prudence pastorale.

« La miséricorde de Dieu réclame la vérité », écrit Schönborn (p. 123), commentant l'histoire de la Samaritaine. « Mais où est le ton juste, poursuit-il, la manière de dire la vérité sans contrevenir à la miséricorde? [...] La Samaritaine est la preuve que vérité et miséricorde s'embrassent. Ce n'est qu'à travers la vérité – dite non dans un esprit de jugement mais en regardant avec empathie et compassion la vérité de sa vie – que peut s'ouvrir le cœur et s'engager un chemin de conversion. »

Réclamant un changement de regard, le cardinal note, avec le pape François, que « l'Eglise ne doit pas d'abord regarder dans la chambre à coucher mais dans la salle à manger » (p.77).

Amoris Laetitia, vu sous le projecteur du cardinal Schönborn, ne donne ni feu vert aux laxistes ni n'offre de feux rouges à brandir par les légalistes. C'est plutôt le règne du feu jaune clignotant. Il va s'agir désormais d'être adulte dans l'Eglise, de penser par soi-même. De réfléchir non pas au « permis » ou au « défendu » mais au sens que l'on donne à telle ou telle règle dans telle ou telle situation.

En bref, pour passer du catéchisme d'antan en « permis-défendu » à la vision prophétique du souverain pontife d'aujourd'hui qui veut rendre les chrétiens adultes et responsables, chacun a du pain sur la planche!



La clé de lecture du cardinal Schönborn.

Le point de vue historique: Le divorce en Suisse

« Au 12^e siècle, l'Eglise catholique s'efforce de faire reconnaître le caractère sacramental du mariage qui implique aussi son indissolubilité; seule la séparation de corps est donc admise. »

« Le divorce ne devient un phénomène de masse qu'à partir de la fin des années 1960 (Mai 68) qui voit également la généralisation des méthodes contraceptives. Depuis cette époque, de subites hausses du nombre de divorces sont suivies de périodes de baisses, selon une évolution en dents de scie. »

Par Jean-Luc Wermeille



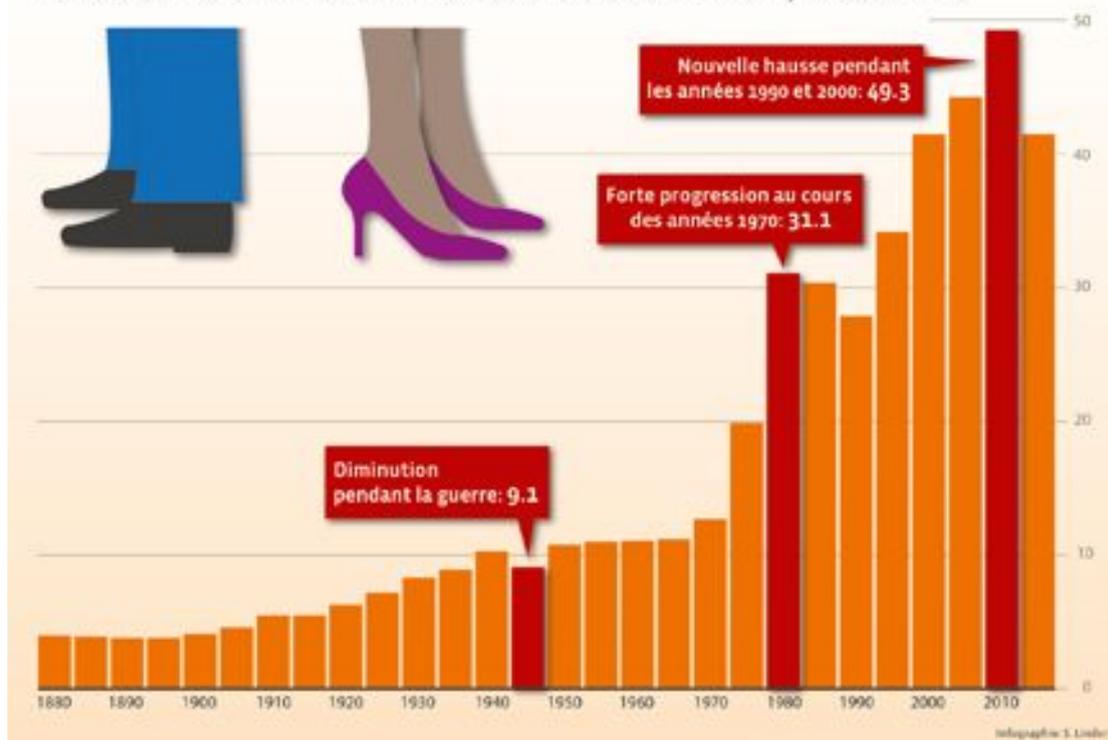
Le divorce en Suisse

PAR JEAN-LUC WERMEILLE

Pratiqué à large échelle, le divorce peut avoir une influence importante sur une société donnée. Bien que peu utilisée, la possibilité de divorcer existait déjà chez les Romains et chez les Germains. Au 12^e siècle, l'Eglise catholique s'efforce de faire reconnaître le caractère sacramentel du mariage qui implique aussi son indissolubilité; seule la séparation de corps est donc admise. Au niveau légal, dans les cantons catholiques, le divorce n'est autorisé par l'Etat que depuis 1876 et l'introduction du mariage civil. De fait, jusqu'au milieu du 20^e siècle, le divorce est rare chez les catholiques. Les orthodoxes puis les réformés, par

contre, l'ont toujours permis, en cas de force majeure. Le divorce ne devient un phénomène de masse qu'à partir de la fin des années 1960 (Mai 68) qui voit également la généralisation des méthodes contraceptives. Depuis cette époque, de subites hausses du nombre de divorces sont suivies de périodes de baisse, selon une évolution en dents de scie. Les régions dans lesquelles on a toujours divorcé le plus sont les villes latines de tradition réformée comme Genève, Lausanne ou La Chaux-de-Fonds. A l'inverse, les taux les plus bas sont enregistrés dans les régions catholiques alé-

DIVORCES POUR 100 MARIAGES EN SUISSE, 1880-2015



Familles

Amour toujours. Mission impossible?



« Même si les visages se creusent, les corps se voûtent, bref, si l'être extérieur se détériore avec l'âge, l'être intérieur, lui, peut se renouveler et l'amour s'intensifier. »

« Bien sûr, nous ne maîtrisons pas tout et certaines circonstances rendent la vie commune difficile.

Pourtant François invite l'Eglise à *"continuer à proposer le mariage dans ses éléments essentiels... non comme un idéal pour un petit nombre, mais comme une réalité qui, dans la grâce du Christ, peut être vécue, par tous les fidèles baptisés"*. »

Aimer toujours, être aimé pour la vie? Oui, c'est possible, avec la grâce de Dieu et le soutien fraternel ! »

Par Bertrand Georges

Amour toujours. Mission impossible?

Le désir d'aimer pour toujours et dans la fidélité est encore vif, aussi chez les jeunes. Mais, souvent marqués par des histoires difficiles, ceux-ci doutent que ce soit possible. Comment raviver l'espérance ?

PAR BERTRAND GEORGES

PHOTO: DR

Dans le parc public d'une grande ville un groupe de jeunes qui s'interpelle et regarde quelque chose qui semble les étonner.

- Eh, tu as vu? dit l'un.

- Trop beau! répond l'autre.

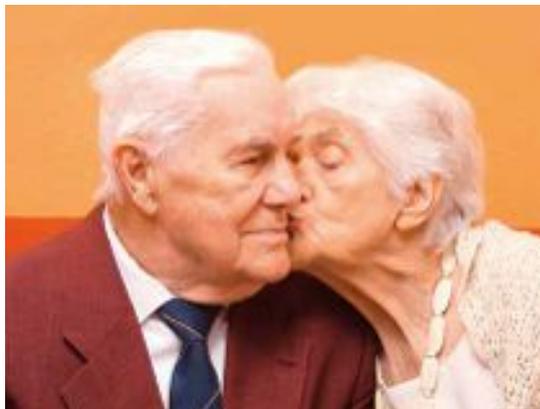
Je lève les yeux pour découvrir la cause de leur émerveillement et vois alors un vieux couple se tenant tendrement par la main et se soutenant sur le chemin pentu. Trop beau en effet! Mais pourquoi cette attitude, somme toute assez normale, a-t-elle provoqué un tel effet chez ces jeunes? Ne serait-ce pas parce qu'elle a révélé en eux un désir profond: celui de pouvoir parcourir la route avec un être aimé aussi longtemps que dure la vie? Et peut-être aussi

parce que l'attitude de ces deux personnes âgées venait leur dire que ce à quoi ils aspirent est possible. Et que même si les visages se creusent, les corps se voûtent, bref, si l'être extérieur se détériore avec l'âge, l'être intérieur, lui, peut se renouveler et l'amour s'intensifier.

L'effet provoqué par ce message sans paroles m'a aidé à prendre conscience de la force d'espérance que diffuse un témoignage de vie, même pour des personnes qui, marquées par des échecs ou confrontées à leurs limites, ne savent plus si elles osent encore y croire. « C'est possible puisqu'ils le vivent! Et puisque c'est possible pour eux, pourquoi ne le serait-ce pas pour nous? » Dans *Amoris Laetitia*, le pape François insiste beaucoup sur l'implication de la communauté pour accompagner les jeunes foyers.

Bien sûr, nous ne maîtrisons pas tout et certaines circonstances rendent la vie commune difficile. Pourtant François invite l'Eglise à « continuer à proposer le mariage dans ses éléments essentiels... non comme un idéal pour un petit nombre, mais comme une réalité qui, dans la grâce du Christ, peut être vécue par tous les fidèles baptisés ». ¹ Aimer toujours, être aimé pour la vie? Oui, c'est possible, avec la grâce de Dieu et le soutien fraternel!

¹ Cf. Pape François à la Rote romaine, 22.01.2016



Amoureux malgré leur grand âge.

Compléments à l'éclairage



Saint-Augustin

Le Synode... et après...

Notre-Dame de la Brillaz



« Une autre société se construit, vie en couple, à durée limitée, mariages recomposés, parfois à plusieurs reprises avec des enfants de plus en plus déboussolés. Des gouvernements entérinent ce chaos instituant le mariage pour tous. »

« Au Synode même, le dialogue a été très franc, donc fidèle à la réalité du terrain. Il fallait donner une réponse qui puisse encourager les foyers luttant pour leur fidélité et tendre une main d'espérance à tous les noyés de l'amour! »

« Le pape François nous invite à nous mettre en marche pour vivre la joie de l'amour dans nos faiblesses et nos richesses, à la lumière de l'Esprit, un amour qui fait avancer, grandir. »

Par Bernard Rey-Mermet

Le Synode sur la famille s'est déroulé en deux temps : octobre 2014 et octobre 2015. Le pape François en a tiré une exhortation apostolique à la Saint-Joseph, le 19 mars 2016.

PAR BERNARD REY-MERMET

PHOTO: A. RYSER

Que faut-il en attendre ?

Il avait fait un peu peur, ce Synode sur la famille ! Qu'attendre de ces 240 délégués abordant un sujet tellement controversé, malmené et disloqué par des législations surprises et vivant des soubresauts dans tous les rangs de la société ? En deux générations dans nos régions tout semble remis en question.

Et le Pape en avait suivi les débats, attentif et silencieux.

Un chaos !

Derrière le statut de la famille apparemment stable et fidèle à des traditions, tout semblait craquer. Des mouvements généraux mais minoritaires présentaient bien le visage uni de la famille fidèle et respectueuse des consignes de l'Eglise.

Mais une autre société se construit, vie en couple, à durée limitée, mariages recomposés, parfois à plusieurs reprises avec des enfants de plus en plus déboussolés. Des gouvernements entérinent ce chaos instituant le mariage pour tous.

La voix de l'Eglise...

... peine à se faire entendre. Fallait-il rappeler solennellement les piliers fondamentaux de la famille et de l'éducation chrétienne ou s'adapter à l'évolution inéluctable des mœurs ?

Les débats à l'intérieur des séances des synodes et les multiples prises de positions dans la presse se faisaient l'écho de ce dilemme. Des voix plus que respectables défendaient les lois intangibles du Décalogue et d'autres se faisaient l'écho des souffrances insoutenables de victimes, pas toutes coupables, qui se sentaient exclues de la communauté ecclésiale.

Au Synode même, le dialogue a été très franc, donc fidèle à la réalité du terrain. Il fallait donner une réponse qui puisse encourager les foyers luttant pour leur fidélité et tendre une main d'espérance à tous les noyés de l'amour !

Allait-on publier une réponse théologique finalement décevante devant les attentes si divergentes ? Dilemme : rappeler la loi ou ouvrir les portes ?

La voix de l'Esprit : la joie de l'amour !

Le pape François publie, en conclusion, une parole forte, une démarche qui refuse de s'enfermer dans ce carcan : loi ou liberté. Il nous invite tous à nous mettre en marche pour vivre la joie de l'amour dans nos faiblesses et nos richesses, à la lumière de l'Esprit, un amour qui fait avancer, grandir.

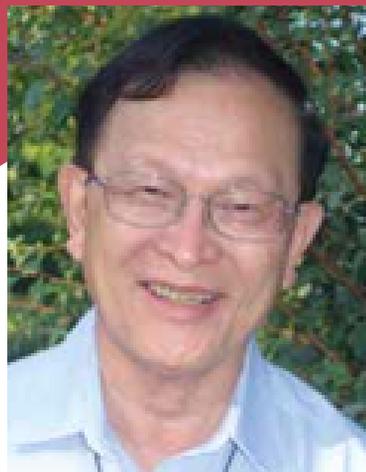
C'est une exhortation apostolique de plus de 240 pages, dans un langage clair, simple et chaleureux qui n'évite aucune question, en particulier l'invitation à grandir pour les divorcés remariés, question qui touche beaucoup de nos familles, et qui propose un chemin de croissance et d'espérance très libérant.

Tant de phrases de ce texte mériteraient d'être citées. La première est déjà un bijou !



« LA JOIE DE L'AMOUR qui est vécu dans les familles est aussi la joie de l'Eglise. » Comme l'ont indiqué les Pères synodaux, malgré les nombreux signes de crise du mariage, « le désir de famille reste vif, spécialement chez les jeunes, et motive l'Eglise ». Comme réponse à cette aspiration, l'annonce chrétienne qui concerne la famille est vraiment une bonne nouvelle.

La pastorale familiale UP Sainte-Claire



« Il (Pape François) rappelle que **personne** ne peut être condamné définitivement, parce que ce n'est pas la volonté du Christ-Sauveur, visage de la Miséricorde de Dieu! Dans son exhortation, le Souverain Pontife entrouvre *une porte de l'accès* aux sacrements pour les divorcés remariés. »

« Aujourd'hui, nous rêvons vraiment de paix et de bonheur dans nos familles humaines. Le pape François et son Eglise tout entière voudraient aussi souhaiter **ce bonheur tranquille** entre l'homme et son épouse, entre les parents et leurs enfants et entre l'homme et Dieu. »

Par Robert Nîem

La pastorale familiale

L'Equipe pastorale

Curé-modérateur: Abbé Dariusz Kapinski,
Rte de la Voos 4, 1724 Praroman

Curé in solidum: Abbé Robert Niêm,
Chemin du Bugnon 2, 1731 Ependes

Prêtre auxiliaire: Chanoine Jean-Jacques Martin

Agents pastoraux: Joël Biemann,
Jeanne d'Arc Mukantabana,
Eliane Quartenoud, Lucette Sahli

Présidence du CUP: Lucette Sahli

Répondance

Arconciel: Diacre J.-Pierre Overney, 026 413 16 33

Bonnefontaine: Abbé Robert Niêm, 026 413 03 34

Ependes: Abbé Robert Niêm, 026 413 03 34

Marly: Abbé Dariusz Kapinski, 026 413 08 75

Praroman: Abbé Dariusz Kapinski, 026 413 08 75

Treyvaux/ESSERT: Abbé Robert Niêm, 026 413 03 34

Présidence des Conseils de communauté

Arconciel-Ependes: Lucette Sahli, 026 413 36 62

Praroman-Bonnefontaine: Marie-France Kilchoer,
026 413 37 31

Marly: Xavier Maugère, 026 413 19 62

Treyvaux/ESSERT: Isabelle Quartenoud,
026 413 36 88

Présidence des Conseils de paroisse

Arconciel: Francis Python, 026 413 45 43

Bonnefontaine: Corinne Jungo, 079 751 36 29

Ependes: René Sonney, 026 436 33 03

Marly: Germain Maillard, 026 436 32 46

Praroman: Benjamin Brühlhart, 026 413 50 15

Treyvaux/ESSERT: Murielle Sturny, 026 413 11 54

Secrétariat pastoral de Marly:

lundi à vendredi – 8h30-11h30 / 13h30-16h30,
026 436 27 00, rte de Fribourg 18, 1723 Marly
secretariat.marly@paroisse.ch

Secrétariat paroissial d'Arconciel, Bonnefontaine, Ependes, Praroman, Treyvaux-ESSERT:

les lundi, jeudi et vendredi matin, de 8h30 à 11h30,
026 413 12 64, rte de la Voos 4, 1724 Praroman
secretariat.praroman@paroisse.ch

Site Internet: www.paroisse.ch

Editeur

Saint-Augustin SA – 1890 Saint-Maurice

Coordinatrice

Chantal Sciboz, Route d'Arconciel 21,
1733 Treyvaux

Equipe de rédaction

Joël Biemann, JB – Pierre Bourguet, PB
Rémi Kilchoer, RK – Marie-Claire Python, MCP
Lucette Sahli, LS – Chantal Sciboz, CS
Bernadette Clément, BC

Maquette

Essencedesign SA, Lausanne

Photo de couverture

Famille qui court (tirée de FondationO2,
photo libre de droit)

50 ans après le Concile Vatican II, avec l'exhortation « *Amoris Laetitia* » du pape François.

PAR ROBERT NIÊM

PHOTO: LDD

Le 11 octobre 1962 fut une date historique pour l'Eglise catholique: ce fut l'ouverture du fameux Concile Vatican II, voulu par saint Jean XXIII, élu pape le 28 octobre 1958. Mais Jean XXIII, qui venait de publier l'encyclique « *Pacem in terris* » en avril, meurt le 3 juin 1963 pendant le Concile. Celui-ci s'achevait le 8 décembre 1965. 50 ans après le Concile, le pape François a publié ce printemps 2016 son exhortation apostolique « *Amoris Laetitia* », qui fait suite à deux synodes sur la famille en 2014 et 2015. Dans un texte de 260 pages, le Saint-Père nous réaffirme la doctrine de l'Eglise en matière familiale mais plaide pour une forme de souplesse. Il rappelle que *personne* ne peut être condamné définitivement, parce que ce n'est pas la volonté du Christ-Sauveur, visage de la Miséricorde de Dieu! Dans son exhortation, le Souverain Pontife entrouvre *une porte de l'accès* aux sacrements pour les divorcés remariés.

Le thème de la famille est donc important pour notre pape François. C'est pourquoi, il souhaite que l'Eglise catholique fasse preuve de compréhension et de compassion à l'égard des couples divorcés et remariés. Cependant, les situations doivent être appréciées par les Pasteurs d'âmes, au cas par cas, en vue d'une *réintégration* dans la communauté des fidèles.

Aujourd'hui, nous rêvons vraiment de paix et de bonheur dans nos familles humaines. Le pape François et son Eglise tout entière voudraient aussi souhaiter *ce bonheur tranquille* entre l'homme et son épouse, entre les parents et leurs enfants et entre l'homme et Dieu. Portons donc dans notre prière et soutenons par notre écoute les personnes blessées par la séparation! Sachons enfin que nous sommes membres de la grande famille du Christ, dans laquelle nous sommes invités à célébrer chaque jour le *Pardon et la Fête, Alléluia*.



Le mariage? Eh bien, parlons-en

Secteur Vallée d'Ille-et-Vilaine



« De plus en plus, les jeunes se mettent en couple sans pour autant sceller leur union devant Dieu dans le sacrement du mariage. »

« Et puis parmi les couples qui se marient, un certain nombre (trop) se "défont", et aboutissent à des ruptures ou à des séparations douloureuses... Comment donc durer dans l'amour conjugal? Le temps ne finit-il pas par "user" les meilleurs sentiments? Peut-on honnêtement se promettre fidélité pour toute la vie lorsqu'on se sait inconstant ou faible? »

« Si l'on ne compte que sur nos seules forces humaines (qui sont bien limitées), il est présomptueux de vouloir s'engager pour toute la vie. »

Par l'abbé Jean-Michel Moix

Le mariage? Eh bien, parlons-en

ÉDITORIAL



PAR L'ABBÉ JEAN-MICHEL MOIX
PHOTO: DR

L'année dernière (le 8 septembre 2015), le pape François a voulu rendre plus accessible et plus rapide les procédures canoniques de reconnaissance de nullité de mariage (par la promulgation d'un « motu proprio » ou décret d'application).

Cette année (19 mars 2016), le Pape, toujours lui, a signé une exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, (la joie de l'amour) sur le sujet de l'amour dans la famille, document qui se veut un « résumé » des synodes ayant réuni les évêques à Rome en automne 2014 et en automne 2015.

Si l'on parle tant du mariage actuellement, n'est-ce pas dû au fait que cette institution (voulue par Dieu) traverse une grave crise en nos pays occidentaux? De plus en plus, les jeunes se mettent en couple sans pour autant sceller leur union devant Dieu dans le sacrement du mariage. On parle alors de cohabitation (pour un temps indéfini), de « mariage à l'essai », mais l'on n'entend pas s'engager pour toute la vie... « pour la suite on verra bien »... Et puis parmi les couples qui

se marient, un certain nombre (trop) se « défont », et aboutissent à des ruptures ou à des séparations douloureuses... Comment donc durer dans l'amour conjugal? Le temps ne finit-il pas par « user » les meilleurs sentiments? Peut-on honnêtement se promettre fidélité pour toute la vie lorsqu'on se sait inconstant ou faible?

C'est ici que doit intervenir la dimension religieuse, sacramentelle de l'union conjugale. Si l'on ne compte que sur nos seules forces humaines (qui sont bien limitées), il est présomptueux de vouloir s'engager pour toute la vie. Par contre, si l'on s'appuie sur l'aide, sur le secours que Dieu ne manque pas de donner à ceux qui le prient ou qui se tournent vers Lui, alors, oui, il est possible, de se promettre fidélité pour toute la vie!

Sans vouloir exclure d'autres causes (parfois purement humaines), il y a lieu de se poser une question: au fond, la « crise du mariage » ne traduit-elle pas une crise plus profonde, une « crise de la foi »?

Un regard lucide et courageux

Le Lien des paroisses



« Entre un modèle figé de famille et un constat acritique des divers modèles de notre "culture du provisoire", la question demeurerait la même: y a-t-il un projet de Dieu pour la famille ?

La question ne se pose pas en abstrait, mais aujourd'hui. Différemment en Europe, en Afrique ou en Asie. Elle ne résonne pas de la même façon dans une société de bien-être que là où l'on est confronté à la pauvreté. »

« C'est une attitude semblable qui permet à nos communautés paroissiales d'être elles-mêmes: une écoute sereine de chacun, une analyse lucide des situations et un discernement de la volonté de Dieu.

Mais tout cela ne fait vivre et avancer nos communautés que si des décisions courageuses sont prises, des choix fidèles partagés et un engagement de chacun assumé. »

Par l'abbé Jean-Michel Moix

Sommaire

- 02 Editorial
 03 Témoin
 04-05 Vie de l'UP
- I-VIII Cahier romand**
- 06-07 Vie de l'Eglise à Genève
 08 Saint-Joseph (Eaux-Vives)
 09 Sainte-Thérèse (Champel)
 10 Saint-Paul (Cologney)
 11 Saint-Pierre (Thônex) et Saint-François (Chêne)
 12 Le billet du vicaire épiscopal

Editeur-imprimeur

Saint-Augustin SA – 1890 Saint-Maurice

Rédaction en chef

Dominique-Anne Puenzieux

Directrice générale

Dominique-Anne Puenzieux

Administration**Secrétariat**

Tél. 024 486 05 25, fax 024 486 05 36
 bpf@staugustin.ch

Service publicités

Publi-Annonces SA
 1227 Carouge GE – Tél. 022 308 68 78

Rédaction romande

Véronique Benz – Abbé Pascal Bovet – Claude Jenny
 Abbé Vincent Lafargue – Abbé Thierry Schelling
 Jean-Luc Wermeille

Collaborateurs externes

Abbé François-Xavier Amherdt
 Diacre Bertrand Georges

Rédaction locale

Pascal Desthieux – Karin Ducret
 Thierry Fouet – Frédéric Monnin – Pierre Moser
 Marc-Louis Passera – François Perroset

Abonnement

Fr. 38.– Soutien: Fr. 50.– CCP 19-1936-9

Photo couverture

Ciric

Un regard lucide et courageux

PAR L'ABBÉ MARC PASSERA
 PHOTO: DR

«Les apôtres et les anciens se réunirent pour examiner cette affaire.» (Act 15, 6). C'est le réflexe des premiers chrétiens face à une situation difficile à gérer.

Elle est intéressante la lettre envoyée aux églises par ceux qui s'étaient réunis à Jérusalem. Elle comporte une petite phrase qui marquera l'histoire et donne le ton à la démarche conciliaire: «*L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé...*» (Act 15, 28). Il ne s'agit pas seulement de se mettre d'accord sur une question débattue, mais bien de rechercher la volonté de Dieu.

C'est ce qui a été vécu pendant presque deux ans au cours du synode sur la famille. Entre un modèle figé de famille et un constat acritique des divers modèles de notre «*culture du provisoire*», la question demeurait la même: y a-t-il un projet de Dieu pour la famille?

La question ne se pose pas en abstrait, mais aujourd'hui. Différemment en Europe, en Afrique ou en Asie. Elle ne résonne pas de la même façon dans une société de bien-être que là où l'on est confrontés à la pauvreté.

Le pape François, se faisant l'écho du synode, note dans son encyclique *Amoris Laetitia*: «*Les familles parfaites que nous propose une propagande mensongère et consumériste, n'existent pas.*» (135) Les solutions-miracle non plus. Avec lucidité, il propose à l'Eglise une attitude pastorale: «*Accompagner, discerner et intégrer la fragilité*» (chap. 8), avec cette petite phrase slogan: «*N'oublions pas que souvent la mission de l'Eglise ressemble à celle d'un hôpital de campagne.*» (291)

Un vaste chantier avait été mis sur pied pour que, le plus largement possible, chacun puisse s'exprimer. Certains d'entre nous y ont pris une part. Ce chantier reste largement ouvert!

C'est une attitude semblable qui permet à nos communautés paroissiales d'être elles-mêmes: une écoute sereine de chacun, une analyse lucide des situations et un discernement de la volonté de Dieu. Mais tout cela ne fait vivre et avancer nos communautés que si des décisions courageuses sont prises, des choix fidèles partagés et un engagement de chacun assumé.

Au début de cette nouvelle année pastorale, il est bon de ne pas l'oublier!



La transmission de la foi

UP Arve-Lac



« Dans notre vie de couple et de famille, notre foi est un trésor! Au-delà d'un devoir pour nous de la transmettre à nos enfants... c'est une joie! »

« Quant à mon époux; lui est ancré dans la foi depuis toujours. Une des choses que je le surpris souvent dire à l'un de nos enfants, c'est que la relation que l'on établit avec Dieu est comparable à celle que l'on entretient avec sa grand-mère! »

« Comme nous éduquons la bienveillance vis à vis des personnes plus âgées, grands-parents... nous avons choisi d'éveiller la bienveillance vis à vis de Dieu. »

« Quand nous voyageons, nous prenons le temps de flâner dans l'une ou l'autre librairie afin de dénicher une nouvelle BD sur la vie d'un saint. »

Par Vinciane Fabry

La transmission de la foi

UNITÉ PASTORALE

PAR VINCIANE FABRY

Dans notre vie de couple et de famille, notre foi est un trésor ! Au-delà d'un devoir pour nous de la transmettre à nos enfants... c'est une joie !

C'est aussi, je pense, notre raison d'être à tous... transmettre tout ce que l'on a appris durant la vie à tous ceux qui nous sont confiés.

Je constate que j'ai à cœur de partager tout ce qui illumine mon quotidien depuis cette grande rencontre avec le Seigneur qui a eu lieu à l'âge de 23 ans.

Quant à mon époux ; lui est ancré dans la foi depuis toujours. Une des choses que je le surprends souvent dire à l'un de nos enfants, c'est que la relation que l'on établit avec Dieu est comparable à celle que l'on entretient avec sa grand-mère !

Elle ne vit pas avec nous, mais nous parlons souvent d'elle. Nous lui devons le respect. Nous allons lui rendre visite le plus souvent possible car c'est une manière de lui montrer que nous l'aimons. Parfois un simple coup de téléphone la ravit ! Nous pouvons nous réjouir de lui raconter toutes les belles ou moins belles choses qui nous sont arrivées. Si nous n'avions jamais parlé d'elle, elle n'aurait jamais existé à leurs yeux... et pourtant, sans elle... nous ne serions pas là !

Comme nous éduquons la bienveillance vis à vis des personnes plus âgées, grands-parents... nous avons choisi d'éveiller la bienveillance vis à vis de Dieu.

Pour notre famille ; Dieu, c'est un peu cette grand-mère... nous parlons de lui le plus souvent possible à nos enfants ; nous lui rendons visite grâce à la messe, un temps d'adoration ou la confession en famille,... le petit coup de fil = c'est la prière... apprendre à l'enfant à établir un lien... (et Dieu sait si les téléphones... ça parlent aux jeunes aujourd'hui !) garder le contact, raconter son quotidien, apprendre à dire merci, s'il te plaît, j'ai quelque chose à te demander... bref... tous ces petits mots que l'on se réjouit d'entendre au quotidien dans nos oreilles de parents et du coup... qui plaisent tellement à Dieu.

Quand nous voyageons, nous prenons le temps de flâner dans l'une ou l'autre librairie afin de dénicher une nouvelle BD sur la vie d'un saint.

Après cela, j'ai à cœur, ayant reçu la grâce de ma conversion lors d'une retraite, de conduire nos enfants, toutes les fois où cela est possible, vers des lieux de prière, des lieux saints. J'entends par là, la visite de la ville natale d'un des saints patrons d'un de nos enfants, un lieu d'apparition de la vierge, une session de famille organisée par une communauté (avant Noël pour préparer les cœurs, l'été pour se retrouver intérieurement et se préparer à la nouvelle année scolaire offerte).

Le reste tient dans notre désir de vivre des vertus théologiques au sein du foyer : foi, espérance et charité !

PAR JOHANNA SOMMER

PHOTO: LDD

Que me donne le catéchisme (quelle joie, quel défi) ?

Dans le souci que mes enfants s'ouvrent à la dimension spirituelle, j'ai décidé de donner du catéchisme en pensant que je pourrais transmettre ce qui m'habite dans ma foi chrétienne. Très vite je me suis rendu compte que la foi ne se transmet pas, elle se vit et se partage. En participant aux formations du centre œcuménique, j'ai été nourrie et enrichie.

En partageant avec les jeunes, c'est chaque fois un défi et une aventure : leur esprit critique et juste nous permet de découvrir l'essentiel. En développant avec eux des projets de solidarité pour les enfants soit en Afrique soit du foyer des requérant d'Anières, nous avons pu vivre des moments très forts et être ensemble « le sel de la terre ». Comme ils le disent : on peut faire beaucoup avec très peu, et finalement nous avons plus reçu que donné.

Pourquoi j'aime catéchiser ?

Je ne crois pas que je catéchise, je partage avec ma collègue des moments avec les adolescents ; avec eux nous avons la chance de passer du temps à nous occuper de choses essentielles, de partager des moments intenses d'amitié et de vivre les valeurs chrétiennes : la solidarité, l'amitié et l'amour.



Témoignages



Saint-Augustin

Témoignage d'un couple marié depuis 54 ans Troinex, Veyrier-Vessy et Compesières



« J'ai toujours pensé que l'amour unique existait, j'avais pour exemple le couple de mes parents. »

« Nous avons toujours fait porte-monnaie commun, en discernant nos besoins. »

« L'équilibre du couple repose sur trois entités: elle, lui, le couple. »

« Que pensez-vous de la fidélité?

Plus nous avançons dans l'âge de notre couple, plus elle nous paraît importante dans les engagements pris l'un envers l'autre et envers les autres. »

« Que pensez-vous de l'éloignement du sacrement de l'eucharistie des divorcés remariés?

Qui suis-je pour juger? Chaque fois que nous rencontrons des couples dans cette situation, nous essayons de les libérer... et les orientons vers des prêtres ouverts. »

Par un couple en chemin

Trois témoignages en lien avec l'exhortation «Amoris Laetitia»



PAR LE COMITÉ DE RÉDACTION

En lien avec le thème du dossier central de ce numéro, nous avons souhaité présenter trois témoignages de personnes ayant connu des parcours de vie et des expériences de couple différents. Toutes ces personnes habitent ou ont habité dans notre environnement proche et sont plus ou moins liées à notre communauté ecclésiale. Pour des raisons qui leur sont propres, elles ont choisi de partager leurs réflexions de manière anonyme. Ces tranches de vie peuvent donner un éclairage intéressant sur le travail du synode, elles sont le reflet de réalités vécues où, comme dans chacune de nos vies, nous pouvons lire la présence de Dieu.

Témoignage d'un couple marié depuis 54 ans

PAR UN COUPLE EN CHEMIN...

PHOTO: DR

En préambule à ce questionnaire, nous souhaitons préciser que nos réponses n'impliquent que notre couple et s'inscrivent dans notre vécu de 54 ans de mariage.

Croyez-vous au grand amour unique?

Y croyiez-vous déjà lorsque vous vous êtes rencontrés et mariés?

Elle: J'ai toujours pensé que l'amour unique existait, j'avais pour exemple le couple de mes parents.

Lui et elle: Dès nos premières rencontres nous avons cru en cet amour unique et nous avons conçu un projet de continuité dans notre relation. Avec l'aide d'un prêtre, nous avons cheminé selon nos questionnements afin que nos valeurs respectives puissent se rencontrer et s'épanouir.

Pensez-vous que, pour un couple, l'amour des enfants est plus important que celui des conjoints?

Ce sont des amours différents. Ils sont aussi importants l'un que l'autre. Si le couple vit son amour dans le respect et la bienveillance, cette complétude parentale permet l'épanouissement de l'enfant au sein de sa famille. Des couples séparés peuvent aussi offrir à leurs enfants cet épanouissement, mais ce n'est pas ce que nous avons vécu.

Quel est le rôle de l'argent dans votre vie de couple?

L'argent est là d'abord pour que le couple, la famille puisse vivre décemment. Il appartient autant à l'un qu'à l'autre. Nous avons toujours fait porte-monnaie commun, en discernant nos besoins.

Le partage fait aussi partie de notre budget.

Sur quoi repose l'équilibre de votre couple, pensez-vous que l'un de vous peut être dit « dominant » ?

L'équilibre du couple repose sur trois entités : elle, lui, le couple. Nous avons essayé de vivre le respect, l'écoute, le dialogue, la bienveillance entre nous avec les problèmes et les difficultés de notre vie. Nous avons toujours alimenté ce couple avec des projets... cours divers, réunions mensuelles de couples (partage sur des faits de vie), retraites, développement personnel, voyages, etc.

Que pensez-vous de la fidélité ?

Plus nous avançons dans l'âge de notre couple, plus elle nous paraît importante dans les engagements pris l'un envers l'autre et envers les autres.

A quoi pouvez-vous attribuer la longévité de votre mariage ? Votre foi a-t-elle un rôle et, si oui, pouvez-vous le définir ?

Nous ne sommes pas enfermés sur nous-mêmes ou sur le couple, les autres comptent pour nous. Notre vieillissement n'est pas qu'une fatalité (douleurs, projets raccourcis ou annulés, etc.) mais source de richesse, de soutien, d'empathie ; le conjoint a toujours quelque chose à nous faire découvrir...

Notre foi est importante (elle a évolué plus rapidement que l'institution !) Nous nous référons à Jésus et à son Evangile qui nous invite au partage, à la justice, à la vérité et à l'amour. Nous sommes toutefois conscients de nos fragilités, de nos limites, de nos refus.

Que pensez-vous de l'éloignement du sacrement de l'eucharistie des divorcés remariés ?

Qui suis-je pour juger ? Chaque fois que nous rencontrons des couples dans cette situation, nous essayons de les libérer... et les orientons vers des prêtres ouverts. Notre pape lui-même laisse aux personnes concernées la responsabilité de leurs décisions.

Veyrier, le 10 juillet 2016



Interview d'Helga, divorcée, domiciliée sur la commune de Veyrier Troinex, Veyrier-Vessy et Compesières



« Et quand je me suis mariée, c'était pour goûter à la liberté, quitter un foyer pesant: ma pauvre mère était aveugle et malade, je devais l'assister le soir pendant que mes copines faisaient la fête. »

« Mais quand vous vous êtes mariée, au début croyez-vous au grand amour?

Ce n'était pas un mariage d'amour. »

« Comment avez-vous reconstruit votre vie?

Au début j'étais déprimée. Les larmes me montaient souvent aux yeux. Mais j'ai repris le dessus. »

« Vous sentez-vous encore unie, au plus profond de vous, au père de vos enfants?

Non. Je m'efforce de ne pas dire de mal de lui. »

« Que pensez-vous de la fidélité?

C'est difficile. Mon fils lui aussi est divorcé. »

« Cette Claire dont vous me parlez, même si c'est elle qui a demandé le divorce, pourquoi l'Eglise l'a-t-elle traitée ainsi, l'empêchant de communier? Cela a dû être comme si la terre se dérobaît sous ses pieds! »

Interview d'Helga¹, divorcée, domiciliée sur la commune de Veyrier

PHOTO: LDD

Croyez-vous au grand amour unique?

Helga: Non, pas tellement. Enfin, je suis assez fleur bleue, mais aussi assez lucide. Le prince charmant n'existe pas. Et quand je me suis mariée, c'était pour goûter à la liberté, quitter un foyer pesant: ma pauvre mère était aveugle et malade, je devais l'assister le soir pendant que mes copines faisaient la fête.

J'ai si bien quitté ce foyer dans un pays du Nord que je suis venue en Suisse et que j'ai épousé un homme venu d'Orient.

Mais quand vous vous êtes mariée, au début croyiez-vous au grand amour?

Ce n'était pas un mariage d'amour.

Etes-vous croyante? de quelle religion? Et votre conjoint?

J'étais protestante, j'ai fait ma confirmation, mais nous n'étions pas très pratiquants et je ne le suis pas maintenant non plus. Je veux dire, je n'ai tué personne, j'essaie d'être charitable...

Mon mari n'était pas croyant. Nous ne nous sommes pas mariés à l'église.

Qu'est-ce qui compte le plus : l'amour du conjoint ou celui des enfants?

Mon mari et moi avons vécu 32 ans ensemble. Il a dû retourner dans son pays. Il l'a fait sans prévenir, juste en laissant une lettre

d'excuses. Je ne l'aurais pas suivi, de toute façon, avec ma fille qui avait déjà des enfants en Suisse, et mon fils marié ici également.

Comment avez-vous reconstruit votre vie?

Au début j'étais déprimée. Les larmes me montaient souvent aux yeux. Mais j'ai repris le dessus. J'avais mon travail, mes hobbies, mes enfants, même s'ils étaient grands et autonomes. Je n'ai pas cherché d'autre homme. Ce n'est pas que je n'aie plus été amoureuse, mais je me rendais bien compte que c'était assez illusoire. J'ai les pieds sur terre. J'ai eu des chats.

Vous sentez-vous encore unie, au plus profond de vous, au père de vos enfants?

Non. Je m'efforce de ne pas dire de mal de lui.

Quel a été le rôle de l'argent?

Le rôle de l'argent a été assez grand. Avec mon travail, je n'aurais pas pu entretenir mon mari en Suisse; il avait douze ans de plus que moi, et même pas d'AVS. C'était comme ça, à l'époque, pour les gens de ce pays qui travaillaient dans une mission diplomatique en Suisse. Il était obligé de repartir.

Que pensez-vous de la fidélité?

C'est difficile. Mon fils lui aussi a divorcé. Sa femme était très repliée sur sa propre famille, elle

¹ Prénom fictif

ne venait jamais nous voir. Les contacts sont meilleurs avec sa nouvelle femme, mais les enfants de mon fils sont tous du premier lit.

En principe, les divorcés n'ont plus accès à la communion eucharistique. Qu'en pensez-vous?

[Je cite un exemple: *Dans les années 1970, Claire, profondément catholique, était trompée par son mari qui a fait des enfants à une autre femme. Claire a divorcé et s'est remise en couple. Elle a été empêchée de communier pour adultère (le divorce n'existe pas aux yeux de l'Eglise catholique). Claire n'a plus eu le droit de recevoir l'hostie, ce qui la privait d'une rencontre intime avec le Christ.*]

Y a-t-il pu y avoir un côté positif dans le fait que les divorcés soient traités différemment et



dans le fait qu'on ne se séparait pas pour un oui ou pour un non?

Ce côté peut être positif, mais le côté négatif l'emporte. Il y a tellement de cas différents! C'est ce que dit le pape François. Je l'aime beaucoup. Il faudrait considérer chaque cas pour ce qu'il est, avec compassion et compréhension. Cette Claire dont vous me parlez, même si c'est elle qui a demandé le divorce, pourquoi l'Eglise l'a-t-elle traitée ainsi, l'empêchant de communier? Cela a dû être comme si la terre se dérobaient sous ses pieds!

Interview de Gabriel¹, divorcé catholique

PHOTO: DR

Croyez-vous au grand amour unique?

Gabriel: Plus maintenant. Après mon divorce, je suis devenu plus pragmatique. Erich Fromm, un psychologue américain, dit que l'amour est une décision, pas seulement un sentiment. Le coup de foudre ne peut pas être éternel, il y a un moment où l'amour devient un acte de raison. On décide tous les matins de faire sa part.

Pourtant l'amour n'est pas non plus une transaction commerciale, on ne dit pas « je te donne ceci, tu me donnes cela », c'est

quelque chose d'inconditionnel. Quand je me suis marié, je croyais au grand amour, mais il faut être deux!

Vous et votre ex-femme étiez catholiques?

Oui, mais elle était moins pratiquante que moi. Nous vivions déjà ensemble avant, mais j'ai souhaité un mariage religieux. Je crois que sa famille l'a apprécié.

Qu'est-ce qui compte le plus: l'amour du conjoint ou celui des enfants?

¹ Prénom fictif

Interview de Gabriel, divorcé catholique

Troinex, Veyrier-Vessy et Compesières



« Le coup de foudre ne peut pas être éternel, il y a un moment où l'amour devient un acte de raison. On décide tous les matins de faire sa part. »

« Nous avons déjà eu des problèmes peu après notre mariage, mais au moment où nous avons décidé d'avoir des enfants, je croyais que nous avions mis les choses au point sur la fidélité. Pourtant Patricia² a continué de donner de temps en temps un coup de canif dans le contrat. »

« Nous avons suivi une thérapie de couple, qui nous a au moins permis de dire nos sentiments, de tenter de comprendre comment on en était arrivés là. »

« Quand à notre fille, sa relation avec sa mère est parfois tendue. Je pense que les enfants ont tendance à se sentir responsables. Ils ont longtemps espéré une autre issue. »

« Comment avez-vous reconstruit votre vie?

J'ai passé un sale moment. On se sent nul ("tu n'as pas été assez bien pour elle"), on se sent trompé ("tu t'es fait avoir"), ce genre de chose. »

²Prénom fictif

Les enfants n'ont pas suffi à sauver notre couple. Je crois que notre seul souci commun était que nos problèmes les affectent le moins possible.

La relation avec eux a été primordiale pour nous deux, ce qui a permis de trouver des solutions relativement facilement.

Nous avions déjà eu des problèmes peu après notre mariage, mais au moment où nous avons décidé d'avoir des enfants, je croyais que nous avions mis les choses au point sur la fidélité. Pourtant Patricia² a continué de donner de temps en temps un coup de canif dans le contrat. Et un jour, j'ai découvert qu'elle avait une liaison depuis un moment. Comme souvent, d'autres gens le savaient déjà, moi pas, je l'ai appris par hasard. Patricia a d'abord nié, puis admis, sans vouloir dire le nom de son amant, prétendant que je ne le connaissais pas. C'était faux. J'ai été voir ce gars, pour lui dire que j'avais découvert leur liaison, que je ne pouvais l'accepter, que je trouvais son attitude d'autant plus écoeurante que nous lui avions donné des coups de main quand il en avait eu besoin. Il a nié catégoriquement, jusqu'au moment où Patricia est arrivée; elle ne savait pas que j'étais là et y passait sur le chemin de son travail... Nous avons suivi une thérapie de couple, qui nous a au moins permis de dire nos sentiments, de tenter de comprendre comment on en était arrivés là. Moins que jamais je ne voulais d'une situation ambiguë: pour moi, il n'était pas possible d'accepter de rester en couple si elle conservait son

amant. Patricia a voulu refaire sa vie avec cet homme, nous nous sommes donc séparés.

La plus jeune de nos trois enfants avait huit ans.

Pour eux, notre divorce n'a pas été facile, surtout pour l'un des garçons, qui a fait quelques bêtises et s'est longtemps cherché avant de se décider pour une formation. Quant à notre fille, sa relation avec sa mère est parfois tendue.

Je pense que les enfants ont tendance à se sentir responsables. Ils ont longtemps espéré une autre issue.

Je pense que Patricia et moi avons été fair-play et avons fait notre possible pour que les enfants comprennent que c'était une affaire d'adultes et que cela ne changeait rien à l'amour que nous avions pour eux.

Ma relation avec Patricia est distante. Nos seuls contacts ont été au sujet des enfants, comment ils allaient, leurs études, et l'organisation de leur présence chez moi (une fois par semaine, un week-end sur deux, et la moitié des vacances). Ils savent que je n'aime pas trop qu'ils me parlent d'elle.

Comment avez-vous reconstruit votre vie ?

J'ai passé un sale moment. On se sent nul (« tu n'as pas été assez bien pour elle »), on se sent trompé (« tu t'es fait avoir »), ce genre de chose. Après la thérapie de couple, j'ai fait une psychothérapie personnelle. Plus tard, j'ai rencontré une autre femme – par l'intermédiaire de nos enfants respectifs. Nous avons vécu dix ans ensemble. C'était chouette, tous ces enfants. Elle est pro-

² Prénom fictif

testante, mais j'ai eu avec elle davantage d'échanges spirituels qu'avec Patricia. Nous allions parfois au culte et parfois à la messe. Personne ne nous a jamais empêchés de communier. Mais pour finir, nous n'avions pas les mêmes attentes et la vie ensemble est devenue trop difficile. C'est alors moi qui ai rompu, en bons termes, mais nous n'avons plus de contacts. Je ne vis d'ailleurs plus à Genève.

Vous sentez-vous encore uni, au plus profond de vous, à la mère de vos enfants ?

Plus du tout. Il y a une année, j'ai dû subir une opération du cœur. J'avais prévenu les enfants. Patricia est venue me voir, m'a dit que je comptais toujours pour elle. En fait, à part qu'elle est la mère de mes enfants, je n'en dirais pas autant.

Quel a été le rôle de l'argent ?

Par chance, peu important. Patricia était indépendante financièrement. C'est une des choses qui ont changé dans la relation entre les époux par rapport à l'époque de mon enfance, c'était sûrement moins facile de se séparer ou de divorcer. Elle travaillait à 80%, j'étais d'accord de faire un effort financier un peu plus grand qu'elle.

Il y a quand même eu un épisode de chômage. D'abord moi, pendant une année, puis elle aussi, moins longtemps. De toute façon nous avons dû réduire notre train de vie : même avec des salaires corrects, les coûts augmentent beaucoup (deux logements, deux voitures, etc.). Et trouver un



logement dans lequel je pouvais recevoir mes enfants confortablement a pris du temps, j'ai d'abord habité chez des amis, puis dans un studio, avant de trouver un appartement au centre-ville. Ils avaient donc leur lit, leur bureau, des affaires chez elle et chez moi. Patricia habite sur Veyrier ; quand ils ont grandi, ils ont trouvé pratique de pouvoir dormir chez moi en ville après une sortie, par exemple, c'était aussi plus proche de l'Uni que Veyrier. Oui c'était un luxe que les générations d'avant ne connaissaient pas souvent comme nous, et que la prochaine ne connaîtra peut-être pas non plus.

Que pensez-vous de l'exclusion des divorcés de la communion ?

Que ce soit dans mon canton catholique d'origine ou à Genève, j'ai l'impression qu'on ne se mêle pas de surveiller qui communie ou pas. Un prêtre avec qui j'en avais parlé m'avait dit qu'il ne voyait aucune raison de me refuser la communion si j'avais encore la foi. Je crois que le droit canon est encore très strict, mais dans la pratique les paroisses sont tolérantes, en tout cas tant qu'il n'y a pas de scandale. Le catholicisme a bien évolué dans le sens d'un Dieu

plus aimant et miséricordieux. Le pape a été clair: il ne faut pas juger les personnes. C'est comme pour le suicide : autrefois les suicidés n'avaient pas droit à un enterrement comme les autres. Aujourd'hui, si.

On ne considère plus que le mariage doit durer « jusqu'à ce que la mort vous sépare » si ça doit devenir insupportable.

Evidemment, ce réalisme ou pragmatisme n'est pas partagé par tous, et pour l'instant, la doctrine de l'Eglise catholique n'a pas beaucoup évolué.

Rome doit faire le grand écart, et l'Eglise s'adapter localement.

Vous croyez à la fidélité?

Oui, malgré tout. Cela a été le vrai point de désaccord.

Y a-t-il pu y avoir un côté positif dans la rigidité d'autrefois et dans le fait qu'on ne se séparait pas pour un oui ou pour un non?

Il n'y avait pas que la religion, il y avait aussi la pression sociale. Je pense que Patricia s'est toujours sentie plus libre que moi avec les règles.

Les enfants souffrent probablement plus quand leurs parents vivent ensemble en total désaccord plutôt que quand ils se séparent.

Témoignage: avant et après une conversion

PAR ELSA WACK

PHOTO: DR

Ce que je pensais est en italique. Ce que je crois est en caractères droits. **Les citations d'« Amoris Laetitia » du pape François sont en gras.**

Le mariage tue l'amour. Les sacrements sont des coquilles vides, absurdes.

Les sacrements sont des mystères. Ils ne sont pas creux quand ils sont emplis de la foi qui relie.

Aucune vie d'adulte sans épanouissement sexuel ne vaut plus la peine d'être vécue. Ce n'est plus la vie. C'est passer à côté de la vie. Mes amours impossibles sont comme celles d'Emily Brontë dans

les Hauts de Hurlevent: « Si tout le reste périssait et que H. demeure, je pourrais continuer à être; et si tout le reste demeurerait et que H. soit annihilé, l'univers me deviendrait suprêmement étranger. »

La chasteté, à ne pas confondre avec l'abstinence, est aussi une forme de reconnaissance du corps. Il est vrai que les mots de saint Paul sont terribles: « Ceux qui sont au Christ Jésus ont crucifié en eux la chair, avec ses passions et ses tendances égoïstes. » (Galates 5, 23-25)

Faut-il redéfinir la chair? Il y a mille manières d'être fécond – ou stérile.

Témoignage: avant et après une conversion

Troinex, Veyrier-Vessy et Compesières



« Les sacrements sont des mystères. Ils ne sont pas creux quand ils sont emplis de la foi qui relie. »

« La chasteté, à ne pas confondre avec l'abstinence, est aussi une forme de reconnaissance du corps. »

« Il y a un lien entre sexualité et Résurrection. »

« L'Eglise doit vivre dans cette contradiction: aspirer au bien avec un amour inconditionnel, et tout de même poser certaines barrières, prendre certains partis. »

Pape François (*Amoris Laetitia*): « Mais rien de cela n'est possible si l'on n'invoque pas l'Esprit Saint, si l'on ne crie pas chaque jour pour demander sa grâce, si l'on ne cherche pas sa force surnaturelle, si l'on ne lui demande pas en désirant qu'il répande son feu sur notre amour pour le consolider, l'orienter et le transformer dans chaque nouvelle situation. »

Par Elsa Wack



Quant à la chasteté abstinente des prêtres catholiques, c'est une union avec Dieu, difficile à comprendre, admirable quand elle est vraie.

Il y a un lien entre sexualité et Résurrection.

La révolution sexuelle et 1968 ont amené dans les rues, les cinémas, les maisons, des images de la chair triomphante, de l'épanouissement par les sens. Qu'il s'agisse de publicité pour des sous-vêtements, du fameux baiser hollywoodien, qui peu à peu s'est mué en acte sexuel complet et pour lequel, parfois, les acteurs se font doubler; qu'il s'agisse des bandes dessinées de Titeuf diffusées à l'école, des articles de sexologues dans les journaux, il y a eu là une forte expansion, qui semble toutefois s'essouffler. Que faisaient, là au milieu, les prêtres célibataires, loin d'être tous des saints?

La pédophilie est un crime.

Très lourd en effet. Qui doit être réprimé par la justice de l'Etat et par l'Eglise.

La jalousie, c'est mal, l'amour ne doit pas être possessif.

Pourquoi ne voulais-je pas m'autoriser la fidélité?

Nous devrions ressentir une **proximité compatissante avec les personnes fragiles comme la Samaritaine ou la femme adultère.**

Nous-mêmes chrétiens **posons tant de conditions à la miséricorde!**

Le divorce est le drame de notre époque.

Même hors de l'Eglise, il y a des mots bibliques très beaux, comme « communion », « intercéder »...

Même hors de l'Eglise, ces mots sont chargés d'un sens sacré.

Les lois écrites tuent la vie.

Excommunier, c'est défier la question: « Qui es-tu pour juger? » C'est démentir l'idée de saint Paul de la justification par la foi, par l'acceptation du don de l'amour de Dieu. « Les Juifs demandent des miracles et les Grecs cherchent la sagesse, nous, nous prêchons Christ crucifié,

scandale pour les Juifs et folie pour les païens.» (1 Corinthiens 17)

«Vous, frères, vous avez été appelés à la liberté. Mais que cette liberté ne soit pas un prétexte pour votre égoïsme; au contraire, mettez-vous, par amour, au service les uns des autres. Car toute la Loi est accomplie dans l'unique parole que voici: Tu aimeras ton prochain comme toi-même.» (Galates 5, 13)

L'Eglise doit vivre dans cette contradiction: aspirer au bien avec un amour inconditionnel, et tout de même poser certaines barrières, prendre certains partis.

Il y a trop de monde sur terre. Les gens font trop d'enfants et il y a trop de vieux.

L'homosexualité, l'avortement, la contraception, le suicide assisté sont autant de freins à une explosion démographique qui me fait peur.

A vingt ans, souvent le désir sexuel n'est que d'assez loin lié à la procréation. Il l'est peut-être à long terme: on se cherche, on se choisit un partenaire, on fait l'amour en se protégeant d'une grossesse. On cherche d'abord à créer la stabilité financière nécessaire pour élever des enfants. Quand je repense à ma jeunesse, je me dis que le désir peut sous-tendre cette quête, que le but d'avoir un enfant peut être là, présent sans qu'on en ait conscience, dans l'acte sexuel bloqué par la capote ou autre pilule; voire dans l'acte homosexuel ou la masturbation. Car pour que notre avenir soit fécond, ne faudrait-il pas que la population humaine diminue?

Guerres, maladies, infertilité...

On peut aussi penser à la sexualité des ménopausées. Dans la Bible, Sarah, femme d'Abraham, conçoit Isaac après la ménopause. L'amour qui lie le parent à l'enfant n'a rien à envier à l'amour romantique.

En arrivant, l'enfant ne vient pas de l'extérieur s'ajouter à l'amour mutuel des époux; il surgit au cœur même de ce don mutuel, dont il est un fruit et un accomplissement. Il ne survient pas comme la fin d'un processus, mais plutôt il est présent dès le début de l'amour comme une caractéristique essentielle qui ne peut être niée sans mutiler l'amour même. Dès le départ, l'amour rejette toute tendance à s'enfermer sur lui-même, et s'ouvre à une fécondité qui le prolonge au-delà de sa propre existence. Donc, aucun acte génital des époux ne peut nier ce sens, même si pour diverses raisons il ne peut pas toujours de fait engendrer une nouvelle vie.

Je ne veux pas faire d'enfants. Je veux en adopter un.

Le choix de l'adoption exprime une fécondité particulière.

Je n'ai pas fait ce choix, finalement. Notre enfant est de nous.

Les religions monothéistes sont les pires parce qu'elles introduisent une linéarité là où il y avait des cycles. En droite ligne vers le jugement dernier. L'enfer me terrorise.

«L'éternité, c'est long, surtout vers la fin.» (Kafka)

L'enfer, Jésus lui-même y est des-

cendu. Nous allons tous vers la mort, et nous y allons aussi collectivement. Notre monde finira. L'énergie ressuscite. Une ligne « droite » est toujours courbe à l'infini. Pâques et la Résurrection, c'est cyclique et ça revient chaque année.

Mais Jésus est mort. Je n'en veux pas d'autre car ce ne sera pas lui. Mon âme est ici. Mon âme est fidèle comme Dieu est fidèle. Y aura-t-il d'autres soleils ? Mon âme est avec lui. Un peu comme dans les Hauts de Hurlevent.

« Je préfère une religion qui va quelque part à une religion qui tourne en rond. » (Assaad Daher)

Avec l'augmentation de l'espérance de vie (jusqu'à quand ?) la mort est lointaine, impalpable, son jugement semble abstrait et improbable.

Je ne veux pas devenir vieille. Je veux mourir avant.

Comme le chantait George Harrison : « *My Sweet Lord, I really want to see you, I really want to be with you, but it takes so long my Lord...* »

La prolongation de la vie conduit à quelque chose qui n'était pas fréquent à d'autres époques : la relation intime et l'appartenance réciproque doivent se conserver durant quatre, cinq ou six décennies, et cela se convertit en une nécessité de se choisir réciproquement sans cesse. [...] Mais rien de cela n'est possible si l'on n'invoque pas l'Esprit Saint, si l'on ne crie pas chaque jour pour demander sa grâce, si l'on ne cherche pas sa force surnaturelle, si l'on ne le lui demande pas en désirant qu'il répande son feu sur notre amour pour le consolider, l'orienter et le transformer dans chaque nouvelle situation.

Vieillir et se consumer ensemble.

Reconnaître le Christ en l'autre.

Fragile, oui. Dépouillé, oui. Mais indigne... ? Peut-être cette époque d'un vieillissement long et parfois cruel touche-t-elle à sa fin.

Prières – Méditations



Saint-Augustin

Secteur de Saint-Maurice



**PAR WILL SMITH, ACTEUR, PRODUCTEUR ET CHANTEUR
AMÉRICAIN, NÉ EN 1968
PHOTO: DR**

« Un couple
qui fonde une famille
est la forme de bonheur
la plus pure
que nous puissions vivre. »

PAR GUY-MICHEL LAMY, CURÉ DU SACRÉ-CŒUR

A Montana, l'autre jour, au bord du lac Grenon, entendu un petit garçon lancer à son père, mi-sérieux, mi-plaisantant : « Papa, tu me dois 100 francs ! »

Et de me rappeler mes années soixante à Paris où ma sœur et moi (mon frère étant trop jeune) recevions chaque semaine 1 franc (français!) d'argent de poche.

Mais le « carambar » coûtait 5 centimes et un sorbet, sous forme de bâtonnet : 30 centimes... Je pouvais même faire des économies...

De me rappeler aussi cette chanson de Marie Laforêt, interprétée en 1974, à l'âge de 35 ans, et intitulée « Cadeau » :

Hier soir, dans la cuisine,
je préparais le dîner, quand mon petit garçon est entré.
Il m'a tendu un morceau de papier griffonné.
J'ai essuyé mes mains sur mon tablier,
et je l'ai lu. Et voici ce qu'il disait :
Pour avoir fait mon lit toute la semaine 3 francs.
Pour avoir été aux commissions 1 franc.
Pour avoir surveillé le bébé pendant que toi tu allais aux commissions 1 franc 25.
Pour avoir descendu la corbeille à papiers 75 centimes.
Pour avoir remonté la corbeille à papiers 1 franc et 10 centimes.
Pour avoir arrosé les fleurs sui le balcon 25 centimes.
Total 9 francs et 85 centimes.
Je l'ai regardé, il se tortillait en mâchant son crayon
et une foule de souvenirs sont revenus à ma mémoire.

Alors j'ai repris son crayon, j'ai retourné la feuille
et voilà ce que j'ai écrit :
Pour neuf mois de patience et douze heures de souffrance
CADEAU.
Pour tant de nuits de veille, surveillant ton sommeil
CADEAU.
Pour les tours de manège, les jouets, le collègue
CADEAU.
Et quand on fait le tour, le total de mon amour,
c'est CADEAU.

Quand il a eu fini de lire, il avait un gros chagrin dans les yeux. Il a levé la tête et a dit : « M'Man, je t'aime très beaucoup. »
Il a repris son papier, l'a retourné, et en grosses, grosses lettres, a marqué : « CADEAU ».